

## La Rédaction et CTS 2020 vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'Année 2016

" Nous nous associons à l'hommage de la Municipalité  
et de la population aux victimes des attentats "

### ► Plan Local d'Urbanisme



#### Édito

#### **L'urbanisme, c'est aussi une affaire de bon sens et d'équité**

Notre association agit et propose des actions dans le respect de nos valeurs communes que sont l'écoute, le bon sens

et la solidarité. Elle respecte son objet social en assurant la défense des droits et des intérêts des propriétaires et des résidents de CUCQ et de la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale (CCMTO), la défense de la nature et de l'environnement de STELLA et de ses environs, la qualité du cadre de vie.

Au cours de ce dernier trimestre 2015, nous avons rédigé un mémoire portant sur le Plan Local d'Urbanisme de Cucq en cours de validation.

Il a pour objet de présenter les observations de l'association CTS 2020 relatives aux aspects juridiques du dossier PLU et à l'évaluation environnementale. Il justifie les propositions de modifications du plan de zonage.

Le mémoire a été transmis à la Préfète, au Sous-préfet de Montreuil et au Maire de Cucq. Un exemplaire sera également remis au Commissaire-Enquêteur lors de l'enquête publique PLU qui se déroulera en Mairie de Cucq à partir du lundi 18 janvier jusqu'au mercredi 17 février 2016 inclus.

Dans sa réponse, la Préfète nous invite à intervenir auprès du Commissaire-Enquêteur et à nous rapprocher de la commune de Cucq, seule structure compétente pour modifier, le cas échéant, son projet de PLU.

En espérant que les droits légitimes des personnes concernées par le prochain PLU seront reconnus et suivis concrètement d'effets.

André Kovacs, Président de CTS 2020,  
conseiller municipal

### Enquête publique PLU. Comment agir pour faire reconnaître vos droits ?

Par arrêté en date du 21 décembre 2015, le Maire de Cucq a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Cucq.

Il sera procédé du 18 janvier au 17 février 2016 inclus à l'enquête publique en Mairie de Cucq.

Commissaire-Enquêteur titulaire : Mr **Georges LOHEZ**,  
Commissaire-Enquêteur suppléant : Mr **Aimé SERVANCX**.

#### Consultation du dossier d'enquête publique

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier de PLU, dont l'évaluation environnementale et l'avis des Personnes Publiques Associées ainsi que le registre d'enquête, seront mises à disposition du public en Mairie de Cucq.

#### Présentation des observations

→ Soit directement sur le registre d'enquête prévu à cet effet en Mairie de Cucq, aux jours et heures habituels d'ouverture.

→ Soit par courrier au Commissaire-Enquêteur - Mairie de Cucq - Avenue des Sports - 62780 CUCQ

→ Soit auprès du Commissaire-Enquêteur en Mairie de Cucq aux dates et horaires prévus :

- **lundi 18 janvier 2016 de 9h à 12h**
- **samedi 30 janvier 2016 de 9h à 12h**
- **vendredi 5 février 2016 de 14h à 17h**
- **samedi 13 février 2016 de 9h à 12h**
- **mercredi 17 février 2016 de 14h à 17h.**

#### Suite de l'enquête publique

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire-Enquêteur seront tenues à la disposition du public pendant un an en Mairie et en Préfecture à compter de la remise du rapport.

Le projet d'élaboration du PLU pourra éventuellement être modifié et la décision d'adoption du document sera soumise à l'approbation du conseil municipal. C'est après cette approbation et le contrôle de légalité que le PLU pourra, le cas échéant, être contesté par voie de recours.

#### Association Loi 1901 « Cucq Trépied Stella 2020 »

Siège : 357 avenue du Château d'eau 62780 CUCQ

Président - Directeur - Responsable rédaction : André Kovacs

Contacts : 03 21 09 66 64 - 06 03 24 57 25 - 06 38 73 66 40

[cts2020@orange.fr](mailto:cts2020@orange.fr) - [www.cts2020.fr](http://www.cts2020.fr)

L'Avenir Stellien - Dépôt légal : Décembre 2001

Trimestriel - I.P.N.S.

## ► Informations locales

### ERDF - Amélioration du réseau HTA

En raison de leur vieillissement et des défauts constatés, certains câbles de liaison entre postes de distribution publique HTA (20000 Volts) isolés au papier imprégné d'huile (CPI) sont appelés à être remplacés par des câbles secs à isolation synthétique (CIS).

Cette politique de la Direction Régionale d'ERDF semble particulièrement importante et nécessaire pour la Qualité de l'Électricité en milieu urbain et la réduction des temps moyens de coupure.

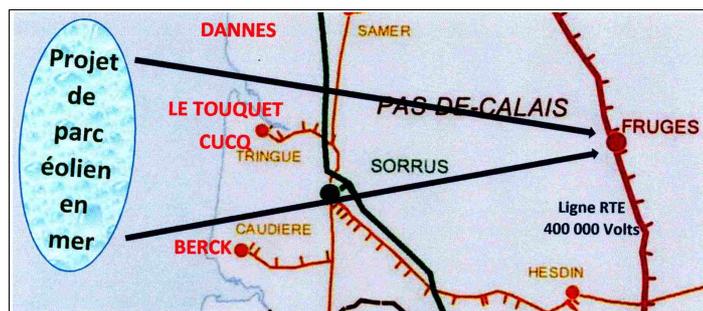


Financés par ERDF, plus de 2,6 km de câbles ont été remplacés entre septembre et novembre 2015 :

- Cucq village
- Bd Labrasse (Pelouses) / Bd de Berck
- Av. Jeanne d'Arc
- Av. du Golf
- Av. de la Concorde / Rue Clémentine.

### Parc éolien en mer de Berck à Dannes

Ce projet d'éoliennes en mer suscitera certainement de nombreux débats entre les partisans et les opposants qui ne manqueront pas de se manifester.



La consistance exacte du projet au large de notre côte littorale n'est pas encore connue. Mais il est probable que le raccordement au réseau de transport RTE d'EDF à 400000 Volts pourrait se faire au niveau du poste électrique de Coupelle-Neuve près de Fruges par l'intermédiaire d'une ligne aérienne ou enterrée à créer entre la côte et Fruges (tracé non connu).

On peut déjà s'interroger sur l'intérêt économique de tels projets dans une région largement exportatrice d'énergie électrique d'origine nucléaire et de leur impact sur les factures EDF par le biais de la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE) - **facturée 22,5 €uros/MWh consommés en 2016, soit environ 16 % de la facture EDF pour le ménage moyen** selon la Commission de Régulation de l'Électricité (CRE) - **contribution qui augmente de 3€/MWh chaque année, transition énergétique oblige !**

### SIVOM – Tout à l'égout

Un appel d'offres a été lancé début novembre 2015 par le SIVOM de la Région d'Etaples pour la réalisation de plusieurs extensions du réseau d'assainissement à Cucq, Merlimont et Le Touquet.

A Stella, il s'agit de raccorder le Village Vacances Stella-Maris et le Camping de la Mer.

### STELLA – Affluence d'été sur le Front de mer

Le Front de mer de Stella-Plage a connu une affluence exceptionnelle, ce dimanche 1er novembre 2015, dernier jour des vacances de la Toussaint.



Les promeneurs et les usagers de la plage ont pu ainsi profiter de cette superbe journée chaude et ensoleillée, prémices d'une arrière saison particulièrement douce.

## ► Consultation du dossier PLU

Le projet de Plan Local d'Urbanisme soumis à enquête publique du lundi 18 janvier 2016 au mercredi 17 février 2016 inclus est consultable en version papier au service Urbanisme de la Mairie de Cucq et peut être copié en version numérique sur CD. Les documents peuvent aussi être téléchargés sur le site de la commune :

<http://www.cucq.fr/plan-local-durbanisme>

## ► Intercommunalités

En application des dispositions de la **Loi NOTRe** du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, il y aura fusion et transformation en communauté d'agglomération des trois Communautés de communes actuelles « **Montreuillois** : 21 communes – 11013 habitants » « **Opale Sud** : 10 communes : 24802 habitants » et « **Mer et Terres d'Opale** : 15 communes – 31363 habitants ».

La nouvelle communauté comptera 46 communes (dont certaines ont un projet de fusion) et 67178 habitants.

Les conseils municipaux doivent se prononcer sur cette évolution dans l'attente d'un accord à trouver sur la gouvernance, les compétences et les finances de cette future Communauté d'agglomération.

Une Agence de développement économique, touristique et d'urbanisme viendra la compléter en lieu et place du Syndicat Mixte du Pays du Montreuillois.

### L'avenir des Offices de tourisme en question

Cette évolution qui devrait donner plus de poids à la nouvelle structure crée pourtant un certain trouble au niveau des Offices de tourisme dont les compétences seront modifiées. Seuls, deux Offices de tourisme garderont leur statut actuel (**Le Touquet** et **Berck**), les sept autres Offices de notre territoire leur seront rattachés (Etaples, Montreuil, Camiers Ste Cécile, Merlimont, Rang-du-Fliers et Cucq-Trépiéd-Stella). L'Office d'Hucqueliers fusionne avec celui de Fruges.

Le Président de l'OT de Cucq-Trépiéd-Stella s'interroge sur l'avenir et ne veut pas que l'OT devienne uniquement un lieu de distribution de prospectus avec une perte de maîtrise de ses compétences actuelles et de son identité propre.

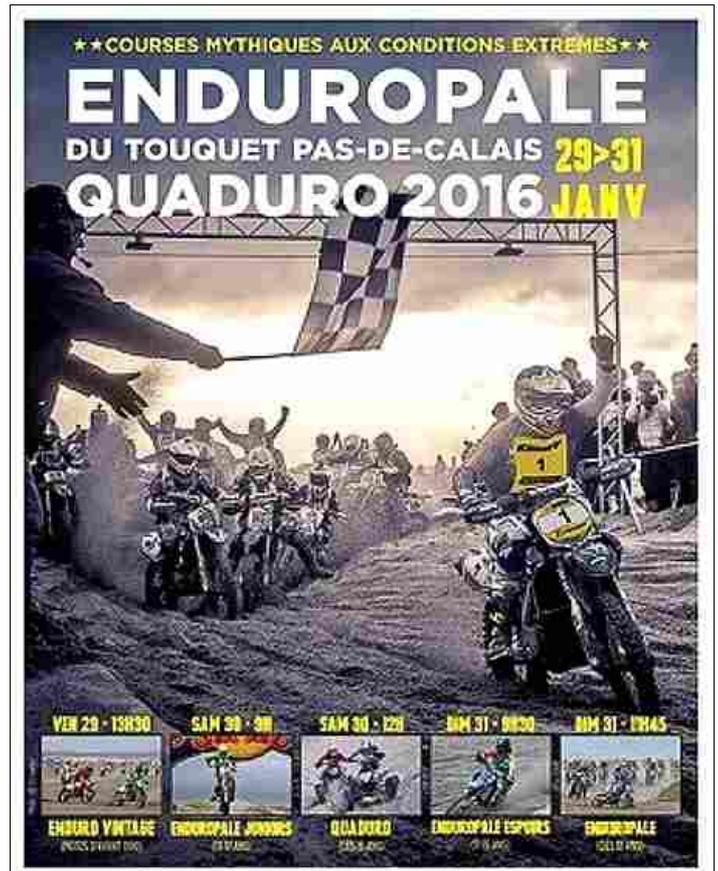
*Textes extraits du bulletin municipal de janvier 2016.*

## ► Piste cyclable "Touquet-Stella"

Après plusieurs années de discussions, le propriétaire d'un **terrain de 5 000 m<sup>2</sup>** situé au rond-point de la Nouette a consenti à le céder **pour 30 000 €** à la CCMTO, permettant ainsi le passage sur environ **150 mètres** de la future piste cyclable devant relier Le Touquet à Merlimont, via Stella-Plage. Ça fera cher le mètre linéaire de piste !!!

## ► Événementiel

**ENDUROPALE 2016 - 29 janvier au 31 janvier 2016**



Vendredi 29 à 13h30 et à 15h : **Enduro Vintage en 2 manches de 30 mn** pour motos anciennes d'avant 1990.

Samedi 30 de 9h à 10h30 : **Enduropale Juniors (13-17 ans)**

Samedi 30 de 12h à 14h30 : **Quaduro (dés 15 ans)**

Dimanche 31 de 9h30h à 10h30 : **Enduropale Espoirs (11-15 ans)**

Dimanche 31 de 11h45 à 14h45 : **Enduropale du Touquet**

Pour l'Enduropale, un parc de travail et de ravitaillement sera mis en place sur le front de mer de Stella Plage avec un parc de stationnement concurrents à proximité.

## ► Vie associative

### COTISATIONS 2016

Compte tenu des modifications à apporter au PLU, nous pourrions être amenés à faire appel à un cabinet spécialisé en droit de l'urbanisme et de l'environnement.

Nous devons également tenir compte de l'augmentation du coût des fournitures et des prestations, notamment celles relatives à l'impression et à l'envoi du journal trimestriel.

Après avoir entendu le Président, l'Assemblée Générale de l'association CTS 2020 du 8 août 2015 a approuvé le maintien du montant de la cotisation annuelle à 25 €.

Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien.

## **COP 21 : L'accord signé par tous changera-t-il grand chose ?**

Début décembre 2015, la France a organisé la COP21 (21ème Conférence Mondiale sur le Climat) censée conduire à un accord juridiquement contraignant pour tout le monde sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de limiter la hausse de la température moyenne planétaire à 2°C par rapport à l'aire préindustrielle avant la fin du siècle.

Un rapport présenté à l'ONU et à la COP sur « *les trajectoires de dé-carbonisation* » a été rédigé par 70 scientifiques originaires des 15 pays les plus pollueurs de la planète avec, pour objectif, d'envisager des actions concrètes à mettre en œuvre d'ici 2050 pour éviter le réchauffement climatique. Ce rapport propose des scénarios souhaitables, susceptibles de faire passer la quantité de CO2 émise par an et par personne de 5,2 tonnes aujourd'hui à 1,6 tonnes d'ici 35 ans. Qu'en est-il ?

### **"Au delà des bonnes intentions affichées, il y a trop de freins au progrès"**

Parmi les freins à la dé-carbonisation, le tout puissant lobbying exercé par les grands groupes industriels et financiers auprès des négociateurs mandatés par les pays afin de préserver la rentabilité maximale des investissements et de poursuivre le développement de leurs activités industrielles réputées polluantes et émettrices de GES.

### **"Les quotas carbone en question"**

Que penser des quotas carbone que les États mettent à disposition des industries et des activités polluantes avec, en corollaire, les juteux marchés carbone et les marchés compensations ?

Force est de constater que ce double dispositif permet aux gros pollueurs en infraction de racheter des excédents de carbone inutilisés, donc des droits à polluer, plutôt que d'investir dans des réhabilitations ou des reconstructions d'installations vétustes pour les rendre moins polluantes. Sans contrôles stricts, c'est la porte ouverte aux fraudes fiscales et aux escroqueries à grande échelle.

### **"Les climato-sceptiques, les fausses solutions miracles et la déforestation"**

Certains scientifiques climato-sceptiques très médiatiques sèment le doute dans l'opinion en déniant le réchauffement climatique par l'homme.

Il y a aussi les apprentis sorciers qui veulent jouer artificiellement sur le climat en pulvérisant des matières chimiques dans la stratosphère et dont on ne connaît pas précisément les incidences sur l'environnement.

Et ceux qui prétendent pouvoir piéger le carbone à la source pour l'injecter dans le sous-sol ou exploiter le gaz de couche et le gaz de schiste par fracturation hydraulique, sans en évaluer les risques réels pour l'humanité, mais en y voyant surtout d'énormes profits !

Pendant ce temps, on continue de détruire en toute impunité les forêts tropicales, amazoniennes, indonésiennes, etc ... au mépris de leur rôle essentiel pour absorber le carbone et préserver la biodiversité.

### **"L'accord de Paris ne montre pas d'accords chiffrés"**

Pour de nombreux observateurs, l'accord n'est pas suffisamment concret en terme d'actions à mettre en œuvre. Des objectifs importants ont disparu de l'accord, en particulier :

1. Les engagements concrets et chiffrés des pays industrialisés à réduire les émissions de GES,
2. La taxation du carbone avec un prix suffisamment dissuasif pour investir davantage dans les installations moins carbonées,
3. La taxe sur les transactions de fiouls lourds,
4. Un plan concret opérationnel sur la mise en œuvre et le financement des énergies renouvelables dans les pays pauvres.

En fait, l'accord signé le 12 décembre 2015 n'a rien de contraignant, hormis, comme seule contrainte, la **revoyure des engagements** des pays dans 5 ans.

En marge de ces constats, je retiendrai l'affirmation de la Banque mondiale du 8 novembre 2015 qui doit nous

interpeller : « *Le développement des industries polluantes sera-t-il enfin freiné dans tous les pays riches du monde, dont certains semblent encore peu se soucier de l'extrême pauvreté qui pourrait frapper d'ici 2030 quelque 100 millions de personnes si aucune action n'est mise en œuvre pour freiner le changement climatique.* ».

### **"Le rôle des populations, des associations et de la société civile"**

Dans la poursuite des actions concrètes de la COP, les populations, les associations et la société civile ont aussi leur mot à dire et sont en droit d'exiger un engagement sincère et cohérent des États pour la justice climatique, pour notre survie et pour les générations futures.

Alors, la COP21, succès, espoirs ou nouvel échec ?

L'avenir nous le dira, peut-être. A moins que la COP22 de Marrakech en 2016 fasse réellement changer beaucoup de choses, sans devoir attendre 5 ans !

André Kovacs

Téléchargement de l'accord en français sur le site :

<http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/109f.pdf>

